



Université Paris-Panthéon-Assas

Centre de droit européen

COLLOQUE

De minimis non curat praetor

sous la direction du Professeur Fabrice Picod

Judi 8 décembre 2022

Centre Saint-Guillaume
28, rue Saint-Guillaume
75007 PARIS

9 h 00 - Accueil des participants

9 h 30 - Mots d'accueil et de présentation du colloque

9 h 45 - *De l'adage au principe*

Olivier Descamps, professeur d'histoire du droit à l'université Paris Panthéon-Assas

I - L'application du principe de minimis aux règles de droit matériel de l'Union européenne

10 h 00 - Principe de minimis et libertés de circulation

Fabrice Picod, professeur de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas

10 h 15 - Principe de minimis et garantie des droits fondamentaux

Edouard Dubout, professeur de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas

10 h 30 - Principe de minimis et pratiques anticoncurrentielles des entreprises

Emmanuelle Claudel, professeur de droit privé à l'université Paris Panthéon-Assas

10 h 45 - Discussion

11 h 00 - Pause - café

11 h 15 - Principe de minimis et aides d'Etat
Massimo Merola, professeur au Collège d'Europe

11 h 30 - Principe de minimis et marchés publics
Stéphane de la Rosa, professeur à l'université Paris-Est-Créteil

11 H 45 - Principe de minimis et droit de l'environnement et de l'énergie
Nicolas de Sadeleer, professeur à l'université Saint-Louis

Déjeuner libre

14 h 30 - Principe de minimis et droit de l'agriculture et de la pêche
Claude Blumann, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

14 h 45 - Principe de minimis et union économique et monétaire
Francesco Martucci, professeur de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas

II - L'application du principe de minimis dans l'examen des recours contentieux

15 h 00 - Principe de minimis et l'exigence de protection juridictionnelle effective imposée
aux juridictions nationales
Louis Feilhes, maître de conférences à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

15 h 15 - Principe de minimis et affectation des intérêts dans l'examen des recours en annulation
Jonathan Wildermeersch, professeur à l'université de Liège et référendaire à la Cour de
justice

15 h 30 - Discussion

15 h 45 - Pause

16 h 00 - Principe de minimis et préjudice dans l'examen des recours en réparation
Ninon Forster, maître de conférences à l'université de Rennes

16 h 15 - Principe de minimis et demandes en référé
Eric Barbier de la Serre, avocat

16 h 30 - Principe de minimis et appréciation de l'importance des manquements étatiques
Massimo Condinanzi, professeur à l'université de Milan

Renseignements et inscriptions
Bernadette LAFON
01 44 39 86 32
bernadette.lafon@u-paris2.fr